

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ BOURBON INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ JACCAR HOLDINGS

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ



Le présent document relatif aux autres informations de la société Bourbon a été déposé le 16 mai 2014 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 relatif aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de Bourbon.

Le présent document complète la note d'information en réponse de la société Bourbon à l'offre publique d'achat initiée par la société Jaccar Holdings sur les actions de la société Bourbon, visée par l'AMF le 15 mai 2014 sous le numéro 14-201, en application d'une décision de conformité en date du 15 mai 2014.

Des exemplaires du présent document et de la note d'information en réponse de la société Bourbon sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Bourbon (www.bourbon-online.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Bourbon (33 rue du Louvre – 75002 Paris).

Un communiqué de presse sera publié conformément aux dispositions des articles 221-3 et 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

S O M M A I R E

PREAMBULE.....	3
1. INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE.....	4
1.1 Renseignements concernant Bourbon.....	4
1.2 Renseignements concernant le capital social.....	5
1.3 Règles d'affectation et de répartition des bénéfices.....	6
1.4 Mandataires, membres du conseil d'administration et contrôle de la Société.....	7
1.5 Présentation simplifiée des activités de la Société.....	9
1.6 Informations relatives à la situation comptable et financière de la Société.....	9
1.7 Faits exceptionnels et litiges.....	9
1.8 Evènements importants communiqués depuis la diffusion du document de référence.....	10
2. CALENDRIER DE COMMUNICATION A VENIR.....	16
3. ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	17

PREAMBULE

CONTEXTE

Il est rappelé qu'en application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, la société Jaccar Holdings, société de droit luxembourgeois au capital de 173 454 170 euros, dont le siège social est situé 30, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L – 1330 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B 103 405, (« **Jaccar** » ou l' « **Initiateur** »), offre de manière irrévocable aux actionnaires de la société Bourbon, société anonyme au capital de 47 360 582 euros divisé en 74 559 688 actions, dont le siège social est situé 33, rue du Louvre, 75002 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 310 879 499 R.C.S. Paris (« **Bourbon** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité des actions de la Société au prix de 24 euros (coupon attaché) payable exclusivement en numéraire (l'« **Offre** »).

Les actions Bourbon sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé NYSE-Euronext Paris (« **Euronext Paris** ») sous les codes ISIN FR0004548873 (mnémonique GBB) et FR0010275636 (mnémonique GBBNV).

L'Initiateur est une société contrôlée par la société Cana Tera, société par actions simplifiée, au capital social de 5 558 880 euros, dont le siège social est situé 994 Chemin du Canadeau, 83330 Le Plan du Castellet, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 451 028 138 R.C.S. Toulon (« **Cana Tera** »), elle-même contrôlée par M. Jacques d'Armand de Chateaufieux et sa famille.

A la connaissance de la Société, l'Initiateur, présumé agir de concert avec M. Jacques d'Armand de Chateaufieux et Cana Tera au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce, détient, de concert avec ces derniers, 19 550 363 actions Bourbon représentant 26,22% du capital social et 27,31% des droits de vote exerçables en assemblée générale.

INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE BOURBON

Ce document présente une synthèse des informations relatives aux caractéristiques juridiques, financières et comptables de la Société dont les actions sont négociées sur Euronext Paris.

Conformément à la réglementation applicable les informations détaillées relatives à la Société sont disponibles sur son site internet (www.bourbon-online.com).

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE

1.1 Renseignements concernant Bourbon

1.1.1 *Forme juridique*

Bourbon est une société anonyme à conseil d'administration régie par les dispositions du Code de commerce.

Bourbon est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 310 879 499 R.C.S. Paris.

1.1.2 *Siège social*

Le siège social de la Société est situé 33 rue du Louvre – 75002 Paris.

1.1.3 *Objet social*

La Société a pour objet :

- la création, la propriété, l'acquisition, la vente, la prise à bail, la mise en valeur, l'exploitation, la gérance, la location, la régie, l'organisation et le financement de toutes affaires ou entreprises industrielles, commerciales, agricoles, mobilières ou immobilières ;
- la prise de participation et la gestion des participations relatives à toute activité maritime, et ce directement ou indirectement ;
- la fabrication, le conditionnement, l'importation, l'exportation, la commission, la représentation, le transit, la consignation et le transport de tous produits, marchandises, objets et denrées de toute nature et de toute provenance ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de licence de tous brevets, marques de fabrique ;
- la prise d'intérêt par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligations, ou de toute autre manière dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement à l'objet social et, en général dans tous entreprises, commerces ou travaux pouvant apporter une clientèle à son activité sociale ou favoriser les affaires dans lesquelles elle aurait des intérêts ;
- et, d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés.

1.1.4 *Durée*

La Société a une durée de 99 ans et expirera le 2 décembre 2066, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

1.1.5 Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

1.2 Renseignements concernant le capital social

1.2.1 Capital social

Le montant du capital social est de 47 360 582 euros. Il est divisé en 74 559 688 actions entièrement souscrites et intégralement libérées.

1.2.2 Répartition du capital social et des droits de vote de la Société

A la connaissance de la Société, au 30 avril 2014, le capital et les droits de vote de la Société sont répartis ainsi qu'il suit :

	Actions		% Droits de vote	
	nb	%	théoriques ⁽¹⁾	réels ⁽²⁾
Jaccar Holdings	19 411 736	26,04%	26,04%	27,12%
Canaterra	126 141	0,17%	0,17%	0,18%
Jacques d'Armand de Chateaufort	12 486	0,02%	0,02%	0,02%
Total Jacques d'Armand de Chateaufort ⁽³⁾	19 550 363	26,22%	26,22%	27,31%
Mach-Invest	7 700	0,01%	0,01%	0,01%
Mach-Invest International	5 754 191	7,72%	7,72%	8,04%
Henri d'Armand de Chateaufort	211 869	0,28%	0,28%	0,30%
Total Henri d'Armand de Chateaufort ⁽⁴⁾	5 973 760	8,01%	8,01%	8,34%
Monnoyeur SAS ⁽⁵⁾	3 986 167	5,35%	5,35%	5,57%
Financière de l'Echiquier	3 740 203	5,02%	5,02%	5,22%
Auto détention	2 973 819	3,99%	3,99%	0,00%
Salariés	590 743	0,79%	0,79%	0,83%
Public	37 744 633	50,62%	50,62%	52,73%
Total	74 559 688	100,00%	100,00%	100,00%

(1) Sur la base de 74 559 688 droits de vote théoriques au 30 avril 2014.

(2) Sur la base de 71 585 869 droits de vote en assemblée générale au 30 avril 2014.

(3) M. Jacques d'Armand de Chateaufort est présumé agir de concert avec Jaccar Holdings et Canaterra.

(4) M. Henri d'Armand de Chateaufort et sa famille contrôlent Mach-Invest et Mach-Invest International.

(5) Détenue par la famille Monnoyeur.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

1.2.3 Titres donnant accès au capital

La Société n'a émis aucune valeur mobilière donnant accès à son capital social.

La Société a attribué des options d'acquisition ou de souscription d'actions susceptibles, au 30 avril 2014, de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 3 615 950 actions nouvelles.

La Société a par ailleurs attribué gratuitement 767 400 actions nouvelles et/ou existantes. En cas d'attribution définitive de ces actions, la Société pourrait procéder à l'émission d'un nombre maximum de 767 400 actions nouvelles.

Le tableau ci-dessous détaille la dilution potentielle du capital de la Société au 30 avril 2014.

	Date attribution	Échéance		Actions potentielles			Dilution Potentielle	Capital social (en actions)
		Début	Fin	total	existantes	nouvelles		
Nombre d'actions au 30 avril 2014								74 559 688
Options d'achat d'actions	08/12/2008	08/12/2012	07/12/2014	23 291	23 291	0	0,00%	
Options d'achat d'actions	24/09/2009	24/09/2013	23/09/2015	1 964 556	1 964 556	0	0,00%	
Options de souscription et/ou d'achat d'actions	05/12/2011	05/12/2015	04/12/2017	2 549 250	2 549 250	2 549 250	3,42%	
Options de souscription et/ou d'achat d'actions	30/11/2012	30/11/2016	29/11/2018	29 700	29 700	29 700	0,04%	
Options de souscription et/ou d'achat d'actions	02/12/2013	02/12/2017	01/12/2019	1 037 000	1 037 000	1 037 000	1,39%	
Actions gratuites	02/12/2013	02/12/2017	02/12/2019	767 400	767 400	767 400	1,03%	
Total				6 371 197	6 371 197	4 383 350	5,88%	
Capital potentiel au 30 avril 2014								78 943 038

1.3 Règles d'affectation et de répartition des bénéfices

Les règles d'affectation et de répartition des bénéfices de la Société sont définies aux articles 24 et 25 de ses statuts.

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toute somme qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portée à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi. S'il en existe un, le solde est réparti entre toutes les actions. Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou en partie au capital.

La perte, s'il en existe une, est, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en action dans les conditions légales et en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'assemblée générale ou, à défaut, par le conseil d'administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite, s'il y a lieu, des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La demande de paiement du dividende en actions doit intervenir dans un délai fixé par l'assemblée sans qu'il puisse être supérieur à trois mois à compter de celle-ci.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires pourra, sur proposition du conseil d'administration, décider que le paiement du dividende ait lieu en nature.

1.4 Mandataires, membres du conseil d'administration et contrôle de la Société

1.4.1 Direction générale

- M. Christian Lefèvre, Directeur général
- M. Gaël Bodénès, Directeur général délégué
- M. Laurent Renard, Directeur général délégué

1.4.2 Conseil d'administration

- M. Jacques d'Armand de Chateauvieux, Président du conseil d'administration
- M. Henri d'Armand de Chateauvieux, administrateur
- M. Guy Dupont, administrateur indépendant

- M. Christian Lefèvre, administrateur, Directeur général
- M. Baudouin Monnoyeur, administrateur
- M. Christian Munier, administrateur
- Mme Agnès Pannier-Runacher, administrateur indépendant
- M. Philippe Sauter, administrateur indépendant
- M. Mahmud Tukur, administrateur indépendant
- Mme Vo Thi Huyen Lan, administrateur

1.4.3 Renouvellements et nomination d'administrateurs soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 20 mai 2014

Le conseil d'administration de la Société a décidé de solliciter l'approbation des actionnaires sur les résolutions suivantes qui seront soumise à l'assemblée générale des actionnaires convoquée le mardi 20 mai 2014 :

- Le renouvellement des mandats d'administrateurs pour 3 ans de MM. Christian Munier et Baudouin Monnoyeur ;
- La nomination comme administrateurs de :
 - Mme Astrid de Bréon, en remplacement de M. Henri d'Armand de Chateaufieux, pour une durée de 3 ans,
 - M. Bernard Schmidt, en remplacement de M. Guy Dupont, pour une durée de 3 ans,
 - Mme Wang Xiaowei, en remplacement de Madame Lan Vo Thi Huyen, administrateur démissionnaire, pour la durée restant à courir sur son mandat,
 - M. Philippe Salle, en remplacement de M. Philippe Sautter, administrateur démissionnaire, pour la durée restant à courir sur son mandat.

1.4.4 Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Société Deloitte & Associés

Représentée par M. Hugues Desgranges
 Les Docks – Atrium 10.4
 10, place de la Joliette – 13002 Marseille

Société EurAAudit CRC

Représentée par M. Alexandre Brissier
 Immeuble « Le CAT SUD » – Bâtiment B
 68 cours Albert-Thomas – 69008 Lyon

Commissaires aux comptes suppléants :

Société BEAS

195 avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

M. Jean-Marie Cadren

445, avenue de Verdun
33700 Mérignac

1.5 Présentation simplifiée des activités de la Société

Marine Services	Subsea Services
<ul style="list-style-type: none">- Ravitaillement des installations offshore- Remorquage, ancrage et positionnement des installations offshore- Support de terminaux de production et de stockage pétroliers et gaziers- Transport de personnels- Assistance, sauvetage et dépollution	<ul style="list-style-type: none">- Ingénierie, supervision et management des opérations offshore- Support au développement de champs pétroliers, gaziers et éoliens- Inspection, maintenance et réparation des infrastructures sous-marines (IMR)

Bourbon met à disposition de ses clients des moyens maritimes et des équipages donnant lieu à des facturations de loyers journaliers dans le cadre de contrats qui pour 70% d'entre eux sont supérieurs à 6 mois. Quinze filiales en charge du *shipmanagement* assurent la fiabilité de la flotte au quotidien, supportées par une organisation centralisée de la maintenance basée à Dubaï, afin de garantir que chaque navire est certifié, armé, approvisionné et efficacement entretenu.

En outre, dans le cadre de l'activité *Subsea Services*, Bourbon propose à ses clients des contrats intégrés qui limitent le nombre d'interfaces avec le client tout en lui garantissant un service de qualité, fiable, disponible et à un coût optimisé. Ces contrats comprennent : la mise à disposition des navires IMR et des robots sous-marins opérés par des personnels BOURBON, l'ingénierie et le management.

1.6 Informations relatives à la situation comptable et financière de la Société

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2013 ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférents, figurent dans le Document de référence (incluant le rapport financier annuel) de la Société disponible sur le site internet de la Société (www.bourbon-online.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de la Société (33 rue du Louvre – 75002 Paris).

1.7 Faits exceptionnels et litiges

Sous réserve de ce qui est mentionné dans le Document de référence de la Société disponible sur le site internet de la Société (www.bourbon-online.com), à la connaissance de la Société, il n'existe, à la date de dépôt du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société.

1.8 Evènements importants communiqués depuis la diffusion du document de référence

1.8.1 Communiqué de presse du 30 avril 2014 : chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2014

Le chiffre d'affaires BOURBON s'élève à 320 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2014, en augmentation de 7,9% à taux de change constants (de 2,9% à taux de change courants)

BOURBON confirme son objectif de croissance du chiffre d'affaires de 8 à 10% en 2014 avec une légère amélioration du ratio EBITDAR/CA

- Le chiffre d'affaires trimestriel a connu une progression de 7,9% (à taux de change constants), en partie grâce à l'augmentation de 7,1% de la flotte. En séquentiel, les activités du 1^{er} trimestre ont été affectées par des effets saisonniers en Mer du Nord et en Asie du Sud-Est.
- Le taux d'utilisation de la flotte hors Crewboats s'établit à plus de 90%, bénéficiant d'une activité plus soutenue dans le marché Offshore continental d'Afrique de l'Ouest.
- Les tarifs journaliers moyens restent globalement stables, avec une forte croissance de l'activité Subsea Services (+12,4%) et une croissance moins accentuée dans les segments Offshore profond et Crewboats, notamment dû à des mix géographiques et navires.
- Les variations des taux de change n'ont cessé d'impacter le chiffre d'affaires, neutralisant ainsi partiellement l'entrée en flotte de nouveaux navires dans certains segments et l'amélioration des tarifs journaliers moyens et des taux d'utilisation dans d'autres.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2014 est établi pour la première fois selon les nouvelles normes comptables IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 relatives à la consolidation et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014. En particulier, les co-entreprises sur lesquelles BOURBON exerce un contrôle conjoint sont désormais consolidées selon la méthode de la mise en équivalence qui se substitue à la méthode de l'intégration proportionnelle. Les données comparatives sont retraitées en conséquence.

L'information financière est présentée par Activité et par Segment sur la base du système de reporting interne et de l'information segmentée interne utilisée par le principal décideur opérationnel pour piloter et mesurer la performance de BOURBON (IFRS 8). Les principes de reporting interne ne tiennent pas compte de l'application des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. De ce fait, les co-entreprises y sont toujours consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, comme les années précédentes.

En millions d'euros, sauf mention contraire	Trimestre				T4 2013
	T1 2014	T1 2013	Δ 2014 / 2013 Taux de change courants	Δ 2014 / 2013 Taux de change constants	
Marine Services	270,3	258,5	+4,6 %		270,3
Navires Offshore profond	93,6	93	+0,7 %		95,7
Navires Offshore continental	105,1	92,8	+13,3 %		100
Navires Crewboats	71,6	72,8	-1,6 %		74,7
Subsea Services	52	51,6	+0,8 %		55,4
Autres	4,7	4,9	-4,3 %		5,8
Total chiffre d'affaires par activité/segment	327,1	315,1	+3,8 %	+8,8 %	331,6
Ajustements **	-7	-4,2			-6
TOTAL GROUPE	320	310,9	+2,9 %	+7,9 %	325,6
Nombre de navires (fin de période) *	498	465	+33 navires		485
Taux d'utilisation moyen hors Crewboats	90,6 %	88,7 %	+1,9 pt		90,1 %
Tarif journalier moyen hors Crewboats (en US\$/j)	19 497	19 427	+0,4 %		19 329

* Navires opérés par BOURBON (en propriété ou en affrètement coque-nue)

** Effets de la consolidation des co-entreprises selon la méthode de la mise en équivalence

« En séquentiel, le premier trimestre 2014 a connu des résultats contrastés entre les différents segments, avec des performances satisfaisantes en Offshore continental et plus faibles pour l'Offshore profond et les Crewboats. Pour le Subsea, l'activité a été soutenue avec des taux d'utilisation de plus de 94% » déclare Christian Lefèvre, Directeur Général de BOURBON. « Le chiffre d'affaires en séquentiel a été affecté par les effets saisonniers et d'une année sur l'autre par les variations de taux de change. La tendance des tarifs journaliers moyens reste positive et nous prévoyons une croissance de l'activité pour le reste de l'année 2014. »

	Trimestre			
	T1 2014	T1 2013	Δ 2014 / 2013	T4 2013
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	270,3	258,5	+4,6 %	270,3
Nombre de navires (fin de période) *	479	445	+34 navires	466
Taux d'utilisation moyen	82,4 %	83,9 %	-1,5 pt	+83,3 %

* Navires opérés par BOURBON (en propriété ou en affrètement coque-nue)

Les performances opérationnelles des segments Offshore profond et Offshore continental au 1^{er} trimestre ont été en partie neutralisées par l'impact négatif des variations de taux de change et par un plus faible taux d'utilisation dans le segment Crewboats. Le chiffre d'affaires croît de 4,6% au 1^{er} trimestre 2014 par rapport à la même période l'année dernière, en partie dû à de nombreuses livraisons effectuées au cours des 12 derniers mois. Les effets saisonniers en mer du Nord et en Asie du Sud-Est ont eu un impact sur l'activité du 1^{er} trimestre par rapport au 4^{ème} trimestre 2013.

Indicateurs de l'Activité Marine Services par segment

Navires Offshore profond

	Trimestre			
	T1 2014	T1 2013	Δ 2014 / 2013	T4 2013
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	93,6	93	+0,7 %	95,7
Nombre de navires (fin de période) *	73	73	Aucune variation	72
Taux d'utilisation moyen	88,6 %	86,6 %	+2 pts	90,1 %
Tarif journalier moyen (en US\$/j)	22 839	21 392	+6,8 %	22 241

* Navires opérés par BOURBON (en propriété ou en affrètement coque-nue)

Les conditions de marché au 1^{er} trimestre ont contribué à des taux d'utilisation et des tarifs journaliers moyens plus élevés par rapport à la même période de l'année précédente. Plusieurs nouveaux contrats et l'extension de plusieurs contrats existants ont été conclus à des tarifs plus élevés et de plus larges PSV ont été intégrés au segment. La baisse des taux d'utilisation en séquentiel par rapport au 4^{ème} trimestre 2013 est en partie due aux effets saisonniers en mer du Nord et dans une moindre mesure à plus d'arrêts techniques programmés, comparables à ceux de la même période de l'année précédente. L'augmentation des tarifs journaliers et des taux d'utilisation moyens est neutralisée par l'effet des variations de taux de change.

Navires Offshore continental

	Trimestre			
	T1 2014	T1 2013	Δ 2014 / 2013	T4 2013
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	105,1	92,8	+13,3 %	100
Nombre de navires (fin de période) *	130	105	+25 navires	122
Taux d'utilisation moyen	91,2 %	89,8 %	+1,4 pt	90,2 %
Tarif journalier moyen (en US\$/j)	14 199	14 315	-0,8 %	14 013

* Navires opérés par BOURBON (en propriété ou en affrètement coque-nue)

La demande de navires modernes et efficaces reste une tendance forte du marché Offshore continental. La croissance du chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2014 par rapport à la même période l'année dernière est en grande partie imputable aux livraisons de navires et à l'augmentation du taux d'utilisation. La réduction des arrêts techniques programmés au cours du trimestre a eu un impact positif en séquentiel ainsi que d'une année sur l'autre. Les tarifs journaliers moyens ont connu une légère baisse, les nouveaux navires ayant été presque exclusivement attribués aux régions Asie et Méditerranée / Moyen-Orient / Inde, où les tarifs journaliers sont généralement plus bas que dans d'autres régions comme l'Afrique de l'Ouest.

Navires Crewboats

	Trimestre			
	T1 2014	T1 2013	Δ 2014 / 2013	T4 2013
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	71,6	72,8	-1,6 %	74,7
Nombre de navires (fin de période)	276	267	+9 navires	272
Taux d'utilisation moyen	76,6 %	80,8 %	-4,2 pts	78,4 %
Tarif journalier moyen (en US\$/j)	5 323	5 034	+5,7 %	5 309

La baisse des taux d'utilisation d'une année sur l'autre et en séquentiel est en partie due à un ralentissement de la croissance au sein du marché compétitif d'Afrique de l'Ouest. Les tarifs journaliers moyens ont connu une amélioration par rapport au 1^{er} trimestre 2013 grâce à l'entrée en flotte de navires FSIV aux tarifs journaliers plus élevés que d'autres plus petits crewboats.

SUBSEA SERVICES

	Trimestre			
	T1 2014	T1 2013	Δ 2014 / 2013	T4 2013
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	52	51,6	+0,8 %	55,4
Nombre de navires (fin de période) *	18	19	-1 navire	18
Taux d'utilisation moyen	94,4 %	90,6 %	+3,8 pts	89,2 %
Tarif journalier moyen (en US\$/j)	45 407	40 405	+12,4 %	43 120

* Navires opérés par BOURBON (en propriété ou en affrètement coque-nue)

La croissance de la demande IMR s'est poursuivie en Afrique de l'Ouest, en particulier parmi les entreprises de constructions Offshore. Au cours du 1^{er} trimestre, deux nouveaux navires (les 4^{ème} et 5^{ème} navires de la série Bourbon Evolution 800) ont rejoint la flotte mais n'ont eu aucun impact sur le chiffre d'affaires en raison de leur période de disponibilité. En outre, l'activité Subsea Services a continué à adapter sa stratégie de flotte aux besoins du marché IMR profond avec le transfert de deux plus petits navires à l'activité Marine Services, impactant négativement le chiffre d'affaires mais ayant un effet positif sur les tarifs journaliers moyens dû à l'effet mix.

AUTRES

	Trimestre			
	T1 2014	T1 2013	Δ 2014 / 2013	T4 2013
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	4,7	4,9	-4,30%	5,8

L'utilisation de navires affrétés présente deux avantages pour BOURBON : elle permet de répondre aux demandes des clients et de produire de nouveaux contrats parallèlement à la construction et à l'entrée en flotte de nouveaux navires. Le groupe peut ainsi proposer des navires complémentaires à son offre de services dans le cadre d'appels d'offres mondiaux, lorsque c'est nécessaire. La volatilité du chiffre d'affaires « Autres » reflète pour l'essentiel, la variation du nombre de navires affrétés au cours de la période.

PERSPECTIVES

La demande en navires offshore continue de croître, aidée par un prix du pétrole relativement stable au cours de ces dernières années.

Les pétroliers sont engagés dans une plus grande discipline de sélection des investissements affectant principalement les projets onshore, alors que le marché offshore se concentre sur des projets à forte rentabilité et sur l'amélioration de la récupération du pétrole sur les champs existants.

Malgré le nombre plus faible de contrats signés par les entreprises de construction offshore, l'activité de ces dernières reste soutenue et il ne devrait pas y avoir d'impact sur les activités Marine et Subsea Services en 2014.

La croissance de la demande en navires Offshore profond est drivée par des projets à haut rendement. Le nombre important de navires PSV de grande taille sortant des chantiers pourrait affecter négativement le marché spot. BOURBON ne devrait être que peu impacté compte tenu du fort taux de contractualisation de ses PSV.

La demande en Offshore continental reste tirée par le renouvellement de la flotte avec des navires modernes, sûrs et efficaces, confortés par des projets d'amélioration de récupération du pétrole sur les champs existants et par l'entrée en service de nouveaux jack-ups (plateformes de forage).

La série des BOURBON Evolution 800 trouve progressivement sa place sur le marché et devient une référence en matière d'opérations IMR pour les champs en Offshore profond, en réduisant les coûts opérationnels grâce à une haute disponibilité technique et une basse consommation de carburant. Les quatre premiers navires de cette série sont actuellement sous contrat. Le marché du Subsea reste soutenu par la croissance du nombre de têtes de puits sous-marines devant être livrées.

OPERATIONS ET EVENEMENTS IMPORTANTS

Conformément au volet financier « *Asset Smart* » du plan d'action « *Transforming for beyond* », 21 navires ont été cédés à ICBCCL en 2013 dans le cadre de l'accord de vente et de reprise en contrat d'affrètement coque-nue de 51 navires au plus, signé avec ICBCCL le 9 avril 2013. En 2014, à ce jour, 15 navires supplémentaires ont été cédés (4 navires Offshore profond, 10 navires Offshore continental, 1 navire Subsea Services) pour un montant de 464 millions US\$. Cela amène le nombre total de navires cédés dans le cadre de l'accord avec ICBL à 36 navires pour un montant total de 986 millions US\$.

Conformément au contrat signé en novembre 2013 avec Standard Chartered Bank (« SCB ») qui porte sur la vente et la reprise en affrètement coque-nue de 6 navires récemment construits, la propriété des trois premiers navires a été cédée en 2013 pour un montant de 65 millions US\$ et les trois navires restants seront livrés à SCB au cours du deuxième semestre 2014.

La Société rappelle que le 16 mars 2014, la société JACCAR HOLDINGS a annoncé son intention de déposer une offre publique d'achat sur les actions BOURBON au prix de 24 euros (coupon attaché) par action. Les principales caractéristiques de ce projet d'offre publique sont rappelées dans le communiqué de presse diffusé par Bourbon le 17 mars 2014. Le 17 mars 2014, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a publié une décision indiquant que l'annonce de ce projet marquait le début de la période de pré-offre pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général de l'AMF) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général de l'AMF) sur les titres Bourbon sont applicables. Ce projet d'offre publique reste soumis à l'examen de l'AMF.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Alors que certaines opérations de couverture ont été réalisées au 1^{er} semestre 2013, BOURBON ne compte plus aucune activité de couverture en cours depuis le début du 3^{ème} trimestre 2013. A taux de change constants, le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2014 a augmenté de 7,9% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Le taux de change €/US\$ continuera d'affecter les résultats de BOURBON.

CALENDRIER FINANCIER

- Assemblée Générale des actionnaires 20 mai 2014
- Publication et présentation des résultats du 1^{er} semestre 2014 3 septembre 2014
- Publication du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2014 6 novembre 2014

ANNEXES

Répartition trimestrielle du chiffre d'affaires

En millions d'euros	2014	2013			
	T1	T4	T3	T2	T1
Marine Services	270,3	270,3	267	268,7	258,5
<i>Navires Offshore profond</i>	93,6	95,7	100,6	102,3	93
<i>Navires Offshore continental</i>	105,1	100	93	90,10%	92,8
<i>Navires Crewboats</i>	71,6	74,7	73,4	76,3	72,8
Subsea Services	52	55,4	58,9	57,3	51,6
Autres	4,7	5,8	6,5	6,7	4,9
Total chiffre d'affaires par activité/segment	327,1	331,6	332,4	332,8	315,1
Ajustements *	-7	-6	-7,8	-4,3	-4,2
TOTAL GROUPE	320	325,6	324,6	328,5	310,9

* Effets de la consolidation de joint-ventures selon la méthode de la mise en équivalence

Taux d'utilisation moyens trimestriels de la flotte offshore BOURBON

En %	2014	2013			
	T1	T4	T3	T2	T1
Marine Services	82,4	83,3	82,4	82,4	83,9
<i>Navires Offshore profond</i>	88,6	90,10%	88,8	90	86,6
<i>Navires Offshore continental</i>	91,2	90,2	90,2	89,1	89,8
<i>Navires Crewboats</i>	76,6	78,4	77,5	77,7	80,8
Subsea Services	94,4	89,2	93,6	88	90,6
"Total flotte hors Crewboats"	90,6	90,10%	90	89,3	88,7
Taux d'utilisation moyen « Total flotte »	82,8	83,5	82,9	82,6	84,2

Tarifs journaliers moyens trimestriels de la flotte offshore BOURBON

<i>En US\$/jour</i>	2014	2013			
	T1	T4	T3	T2	T1
Navires Offshore profond	22 839	22 241	22 683	22 092	21 392
Navires Offshore continental	14 199	14 013	13 728	13 850	14 315
Navires Crewboats	5 323	5 309	5 204	5 122	5 034
Subsea Services	45 407	43 120	41 331	40 644	40 405
Tarif journalier moyen « Total flotte hors Crewboats »	19 497	19 329	19 573	19 458	19 427

Livraisons trimestrielles de navires

<i>En nombre de navires</i>	2014	2013			
	T1	T4	T3	T2	T1
Marine Services	12	10	9	9	9
<i>Navires Offshore profond</i>	2	1	0	1	1
<i>Navires Offshore continental</i>	6	5	8	4	3
<i>Navires Crewboats</i>	4	4	1	4	5
Subsea Services	2	0	0	0	1
TOTAL FLOTTE	14	10	9	9	10

Répartition géographique du chiffre d'affaires de BOURBON

<i>En millions d'euros</i>	2014	2013			
	T1	T4	T3	T2	T1
Afrique	191,1	186,1	186,8	190,5	187
Europe & Méditerranée / Moyen-Orient	52,5	56,7	63,3	57,7	50,2
Continent américain	43,9	46,7	44,6	49,9	46,3
Asie	39,6	42	37,7	34,6	31,6

Autres indicateurs clés

Evolution trimestrielle

	2014	2013			
	T1	T4	T3	T2	T1
Taux de change €/US\$ moyen du trimestre (en €)	1.37	1,36	1,32	1,31	1,32
Taux de change €/US\$ à la clôture (en €)	1.38	1,38	1,35	1,31	1,28
Prix du Brent moyen du trimestre (en US\$/bbl)	108	109	110	102	112

2. CALENDRIER DE COMMUNICATION A VENIR

- Assemblée Générale des actionnaires 20 mai 2014
- Publication et présentation des résultats du 1^{er} semestre 2014 3 septembre 2014
- Publication du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2014 6 novembre 2014

3. ATTESTATION DU RESPONSABLE

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'AMF le 16 mai 2014 et qui sera diffusé le 19 mai 2014, soit au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Jaccar Holdings et visant les titres de la société Bourbon. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Christian Lefèvre
Directeur général